



INSTITUT UNIVERSITAIRE  
DE CARDIOLOGIE  
ET DE PNEUMOLOGIE  
DE QUÉBEC

POUR DIFFUSION  
IMMÉDIATE

# Communiqué interne

## COURRIER ÉLECTRONIQUE ET INTRANET

**DESTINATAIRES :** Intervenants détenant un dispositif d'accès au DSQ (SécurSanté)

**EXPÉDITEUR :** M. Daniel Vigneault, directeur adjoint des services professionnels et gestionnaire des autorisations d'accès  
M<sup>me</sup> Isabelle Rivard, Chef du service des archives médicales, accueil, admission, centrale des rendez-vous et chargée de projet APSS

**DATE :** 11 mars 2019

**OBJET :** **Renouvellement nécessaire du certificat SécurSanté afin de conserver vos accès au Dossier santé Québec (DSQ)**

---

Mesdames, Messieurs,

Le certificat SécurSanté actuellement présent sur votre dispositif d'accès (clé USB), viendra à échéance au cours des prochains mois.

Un avis de rappel sera affiché dans le Visualiseur DSQ à compter du 90<sup>ème</sup> jour avant l'échéance de votre certificat.

Un avis de rappel sera également acheminé à votre adresse courriel 60, 30, 15 ainsi que 3 jours avant l'échéance de votre certificat. Cet avis proviendra de la Régie de l'assurance maladie du Québec, plus précisément de l'adresse générique suivante : [ne\\_pas\\_repondre.prod@ramq.gouv.qc.ca](mailto:ne_pas_repondre.prod@ramq.gouv.qc.ca).

L'avis au Visualiseur ainsi que l'avis par courriel contiendront un lien vers le Portail libre-service du DSQ, qui vous permettra de renouveler votre certificat de manière autonome. L'opération prendra quelques minutes à réaliser et prolongera la durée de vie de votre dispositif de 3 ans. Nous vous conseillons fortement de procéder à votre renouvellement à la réception du premier avis. À 20 jours de l'échéance, vous devrez renouveler votre certificat, toujours de manière autonome, afin de continuer à voir le Visualiseur DSQ.

Si vous omettez de renouveler votre certificat de manière autonome avant son échéance, votre dispositif ne sera plus fonctionnel et vous devrez rencontrer un agent de vérification d'identité (AVI) afin d'obtenir un nouveau dispositif et recouvrer vos accès au DSQ. Il faudra à ce moment, contacter le Service des archives médicales, au **poste 3388**, et spécifier que vous souhaitez parler à l'AVI du DSQ.

De manière à assurer que l'avis de rappel vous parviendra, nous vous invitons à valider ainsi que mettre à jour, au besoin, votre adresse courriel dans le Portail libre-service.

**Pour ce faire vous devez :**

1. Brancher votre dispositif d'accès;
2. Cliquer sur l'hyperlien « Portail libre-service » (une fenêtre s'affichera, cliquer sur « Ouvrir »);
3. Accéder à l'option 3 « Modifier mes informations de contact ».

Le Portail libre-service est également accessible sur votre ordinateur, dans le menu « Démarrer », dans l'onglet « Tous les programmes ».

Pour toutes questions en lien avec l'installation du Portail libre-service ou le DSQ sur votre poste de travail, nous vous invitons à communiquer avec le Centre d'assistance des systèmes d'information au **poste 5722**.

En vous remerciant de votre précieuse collaboration habituelle, veuillez agréer Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.



Daniel Vigneault, inf., M.A.P.

Directeur adjoint des services professionnels et gestionnaire des autorisations d'accès